Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DU VAL-D'OISE

24 août 2012

Note de conjoncture sur la construction neuve de logements et de locaux

Pour la 6ème année consécutive, le Val-d'Oise édite sa note de conjoncture sur la construction neuve de logements et de locaux dans un contexte de marché du logement particulièrement tendu en Ile-de-France, région dans laquelle l'État s'est pleinement mobilisé en faveur de la construction de logements.

Réaffirmé en juillet 2012, par la Ministre de l'égalité des territoires et du logement, la loi du 3 mai 2010 relative au Grand Paris a défini un objectif de réalisation de 70.000 logements par an en Ile-de-France afin de répondre aux besoins identifiés. La contribution du Val d'Oise est fixée à environ 6 000 logements annuels.

La présente note de conjoncture vous fera découvrir l'état actuel du marché immobilier dans notre département.

L'année 2011 s'achève sur une baisse sensible du nombre de mises en ventes, tous logements confondus, et une hausse annuelle sensible des prix à l'échelle de l'Ile de France. Le Val d'Oise se maintient, néanmoins, pour la deuxième année consécutive, dans un haut niveau de transactions.

Pour beaucoup, l'effet de valeur refuge en tant que placement à long terme est préféré à l'épargne financière et continue de stimuler la demande malgré la hausse annuelle des prix enregistrée. Le Val d'Oise reste, cependant, le département d'Ile-de-France le plus abordable.

Que sera 2012 ? La situation exceptionnelle de l'Ile-de-France avec les débuts de la mise en œuvre du Grand Paris, signe l'attractivité de la région-capitale et la demande en logements qui en découle. De nouveaux lieux stratégiques se dessinent avec un besoin en logements grandissant. Le Val d'Oise devrait poursuivre et amplifier l'effort de construction et de développement de l'offre tant privée que sociale dans un souci de mixité et de diversité de l'habitat.

Contact direction départementale des territoires :

SUADD/PEA/MIF 01 34 25 25 17

Le préfet